



L'INPI publie sa nouvelle étude : « Propriété intellectuelle et transformation numérique de l'économie »

Une compilation de 18 articles de réflexion pour alimenter le débat national

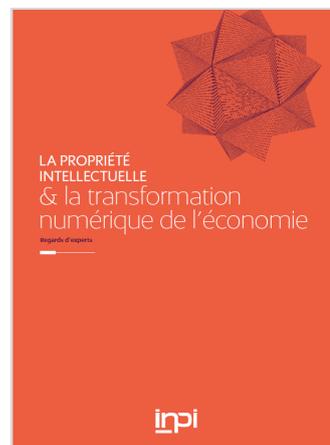
Objets connectés, Big Data, imprimantes 3D, réalité augmentée, jeux vidéo, le numérique révolutionne l'innovation dans tous les secteurs d'activité et investit notre quotidien. Au-delà de la question du dépôt de brevets, cette transformation de l'économie questionne plus que jamais la protection des données des entreprises, clé de voute de la modernisation de leurs activités. Beaucoup de dirigeants ont encore du mal à évaluer l'impact de cette évolution. C'est pourquoi l'INPI publie aujourd'hui un recueil qui regroupe 18 articles rédigés par de grands spécialistes et chercheurs, en vue d'éclairer les débats et réflexions en cours.

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement de l'économie, l'INPI a lancé un appel à contributions pour recueillir le point de vue d'experts autour des problématiques liées à la propriété intellectuelle dans le numérique telles que les objets connectés, le Big Data, la protection des algorithmes, les bases de données, l'impression 3D et d'une manière générale, de la création dans un contexte numérique.

Les dix-huit articles sélectionnés dans cet ouvrage vont contribuer à **nourrir le débat national**. Au-delà du cercle des experts de la propriété intellectuelle, **il est essentiel que cet ouvrage alimente la discussion avec les entreprises** afin de les accompagner dans cette mutation de l'économie et leur permettre d'améliorer leur compétitivité.

Les liens entre l'économie numérique et la propriété intellectuelle ne peuvent plus aujourd'hui simplement se réduire à la question de savoir si la deuxième constituerait un frein ou un levier pour la première. **La propriété intellectuelle se révèle être une des composantes de l'économie numérique en étant tout à la fois un actif immatériel et un instrument de protection au service de la stratégie des acteurs économiques.**

La part croissante des actifs immatériels dans la valeur globale des entreprises est un fait aujourd'hui communément souligné, qui marque **l'empreinte de plus en plus profonde de l'économie de la connaissance dans nos sociétés**. Cet état de fait, généralement admis, n'est encore qu'imparfaitement pris en compte dans nos systèmes juridiques, comptables et fiscaux.



> Pour télécharger l'étude complète, [cliquez ici](#) <

A propos de l'INPI

Établissement public, entièrement autofinancé, placé sous la tutelle du ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, l'INPI se situe au cœur de la démarche d'innovation des entreprises françaises. Au-delà de son action d'enregistrement et de délivrance de titres (brevets, marques, dessins et modèles), l'Institut agit en faveur du développement économique par ses actions de sensibilisation et de valorisation de l'innovation et de ses enjeux. Il accompagne ainsi quotidiennement les entreprises dans la création, le développement et l'optimisation de leur stratégie d'innovation. Il participe également activement à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine de la propriété industrielle et de la lutte anti-contrefaçon.

Rendez-vous sur  [@INPIFrance](https://twitter.com/INPIFrance) |  [INPI France](https://www.facebook.com/INPIFrance)

Contacts presse

Agence Wellcom - 01 46 34 60 60
Pierre Roy | pr@wellcom.fr
Maguelonne Deschard | mde@wellcom.fr

INPI
Pascal Claude | pclaude@inpi.fr